

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DU GERS 2022

Championnat par équipes : 17 et 18 septembre 2022

Championnat individuel : 02 octobre 2022

Championnat par équipes

Nota: Les Clubs s'engagent à présenter une équipe pour ce championnat.

Dans le cas contraire, il ne leur sera pas proposé de recevoir de compétitions départementales.

- **Dames :** **dimanche 18 septembre sur le golf de Pallanne**

Cette compétition est réservée aux golfeuses licenciées dans un club de golf du Gers et membres de l'AS de ce club (*lien 1*). Il n'y a pas de tours de qualification.

Les inscriptions devront parvenir au golf de Pallanne avant le vendredi 16 septembre à 12 heures (ch.baraldo@yahoo.fr et energy.3@orange.fr et au responsable du championnat : Patrick Huard (phrd@orange.fr)

Formule de jeu : **Stableford; départs des marques bleues.**

Les équipes seront composées de 6 joueuses au maximum. Les 5 meilleurs scores de chaque équipe seront retenus pour le classement. En cas d'égalité, les scores des 6^è départageront les équipes.

→ Le prix du green-fee est fixé à **27 € par joueuse.**

Messieurs : samedi 17 et dimanche 18 septembre

Cette compétition est réservée aux golfeurs licenciés dans un club de golf du Gers et membres de l'AS de ce club (*lien 1*).

Elle se déroulera en 1 tour de qualification sur les 3 golfs de Fleurance, Las Martines, Masseube, et une finale sur le golf d'Eauze.

Chaque club devra sélectionner au minimum 12 joueurs pour le tour de qualification, soit 4 joueurs sur chaque Club recevant.

Qualifications : samedi 17 septembre

Formule de jeu : **Stroke-play ; départs des marques blanches.**

Chaque club présentera 4 joueurs au départ de chaque golf. La liste des 4 joueurs devra être envoyée avant le jeudi 15 septembre à 12 heures aux clubs recevant :

Fleurance : (golfdefleurance@gmail.com)

L'Isle Jourdain : (contact@golf-lasmartines.com)

Masseube : (golfdegascogne32@gmail.com)

et au responsable du championnat Patrick Huard (phrd@orange.fr).

Le prix du green-fee est fixé à **27€ par joueur.**

Chaque Club recevant transmettra les résultats au responsable du Championnat et aux 3 autres clubs.

Calculs du classement des équipes pour accès à la finale

Seront additionnés pour chaque équipe les 10 meilleurs scores réalisés sur les 3 golfs.

En cas d'égalité, les résultats additionnés des 4eme joueurs de chaque équipe départageront les équipes, puis tirage au sort.

Les 4 premières équipes accéderont à la finale, les 3 trois autres seront éliminées.

Finale : le dimanche 18 septembre sur le golf d'Eauze

Formule de jeu : Match-play brut ; départ des marques blanches.

Il y aura deux demi-finales le matin : 1^{er} contre 4^e et 2^e contre 3^e. Les gagnants des demi-finales s'affronteront l'après-midi pour le titre et les perdants pour la 3^e place.

Chaque club présentera aux demi-finales et aux finales, au choix des capitaines, une équipe de 9 joueurs classés par ordre d'index afin que les meilleurs affrontent les meilleurs.

Chaque match devant avoir un vainqueur, il faudra continuer en play-off, en « mort subite », en cas d'égalité au terme des 18 trous.

Il est impératif que les joueurs arrêtent de jouer dès que leur match a un vainqueur. Le Comité peut arrêter des parties dès que le total des parties permet de révéler l'équipe gagnante.

→ Le prix du green-fee est fixé à **27 € par joueur**.

Championnat individuel

Dimanche 02 octobre sur le golf d'Auch

Cette compétition est réservée aux golfeuses et golfeurs licenciés à l'un des sept golfs du Gers.

L'inscription des joueurs se fera obligatoirement auprès des clubs d'appartenance. Ces clubs devront faire parvenir par mail la liste des participants, mentionnant leur index et leur numéro de licence, avant le vendredi 30 septembre à 12 heures au golf d'Auch (jdgolfauch@gmail.com)

)Les horaires de départ, qui se feront uniquement par ordre d'index croissant, seront à consulter sur le site de la FF golf (<http://www.ffgolf.org>) ou en appelant votre club ou le golf d'Auch.

Dames

- 1) Si le nombre d'engagées est inférieur ou égal à 24, il n'y aura qu'une seule série de 0 à 36,4 et les index seront ramenés à 36,4.

Formule de jeu : stableford, départ des marques bleues.

- 2) Si le nombre d'engagées est supérieur à 24, il y aura 2 séries.
 - 1^{ère} série : Formule de jeu : stroke-play, départ des marques bleues.
 - 2^e série: Formule de jeu : stableford, départ des marques rouges.Les 2 séries seront établies après réception de la liste des engagées

Messieurs

Il y aura trois séries.

- 1^{ère} série : Formule de jeu : stroke-play, départs des marques blanches.
- 2^è série : Formule de jeu : stableford, départs des marques blanches.
- 3^è série : Formule de jeu : stableford, départs des marques jaunes

Les 3 séries seront établies après réception de la liste des engagées.

En cas d'égalité de score pour les premières séries Dames et Messieurs, les joueuses et joueurs seront départagés par un play off en « mort subite »

En cas d'égalité de score pour les autres séries et les places de 2^è, 3^è, les joueuses et joueurs seront départagés selon les modalités préconisées par la FF Golf.

→ Le prix du green-fee est fixé à **27€ par personne**.

Récompenses

- les 3 premiers en brut et net de chaque série Dames et Messieurs
- le premier sénior brut Dames et Messieurs

Voiturettes : elles sont autorisées uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Les clubs s'engagent à ne pas organiser de compétitions les jours des épreuves des championnats, et en particulier le dimanche 02 octobre, date du championnat du Gers individuel.

*Pour tous renseignements complémentaires Patrick Huard, responsable des championnats, reste à votre disposition (phrd@orange.fr) **tél : 06-78-19-04-76.***